

Inspection individuelle, réunion d'équipe, bilan réflexif, orientations pédagogiques

Inspection individuelle, réunion d'équipe

Un enjeu fort de celles-ci est de développer le potentiel individuel de chaque acteur de l'établissement et de construire des compétences collectives pour assurer la cohérence et l'efficacité de l'action éducative.

Les visites dans la classe sont principalement destinées à valoriser les compétences et identifier les besoins en formation. L'entretien professionnel gagne à s'articuler autour de problématiques professionnelles que vous pouvez nous faire parvenir en amont. Par ailleurs, au-delà d'éléments observés lors de la séance, la pratique réflexive, au cœur de l'entretien, s'appuie sur les éléments suivants :

- la notice individuelle d'inspection et la notice sur l'organisation de l'équipe disciplinaire, à disposition dans votre secrétariat ;
- le cahier de textes sur lequel figure notamment les activités menées en classe, les exercices à chercher hors temps scolaire, les différentes évaluations ;
- des copies d'élèves corrigées et des cahiers d'élèves ;
- tout autre document que vous jugerez utile de porter à notre connaissance

Bilan réflexif, orientations pédagogiques

La question de la notice individuelle d'inspection « **sur quels points forts vous êtes-vous appuyé et quels axes de réflexion avez-vous identifiés depuis votre dernier entretien professionnel ? Comment nourrissent-ils vos pratiques pédagogiques ?** » propose un bilan réflexif que nous vous invitons à développer et nous fournir lors de l'inspection.

Pour vous aider dans votre réflexion, vous pouvez vous appuyer sur les orientations pédagogiques de la discipline, déclinées autour des axes suivants :

- [Mettre les compétences au cœur des enseignements.](#)
- [Enseigner plus explicitement](#)
- [Utiliser les outils numériques pour construire les apprentissages](#)
- [Expliciter les conditions de la réussite et développer des modalités d'évaluation permettant aux élèves de mesurer leurs acquisitions.](#)
- [Développer le travail collaboratif.](#)
- [Situer l'action professionnelle dans un cadre collectif et une démarche de projet.](#)

Mettre les compétences au cœur des enseignements.

« L'élève engagé dans la scolarité apprend à réfléchir, à mobiliser des connaissances, à choisir des démarches et des procédures adaptées, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche complexe ou un projet, en particulier dans une situation nouvelle ou inattendue. Les enseignants définissent les modalités les plus pertinentes pour parvenir à ces objectifs en suscitant l'intérêt des élèves, et centrent leurs activités ainsi que les pratiques des enfants et des adolescents sur de véritables enjeux intellectuels, riches de sens et de progrès. »

Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture

L'enseignement des mathématiques au collège et au lycée a pour but de donner à chaque élève la culture mathématique indispensable pour sa vie de citoyen et les bases nécessaires à son projet de poursuite d'études. [...] L'apprentissage des mathématiques cultive des compétences qui facilitent une formation tout au long de la vie et aident à mieux appréhender une société en évolution. Au-delà du cadre scolaire, il s'inscrit dans une perspective de formation de l'individu.

Préambule des programmes du lycée.

Pourquoi ?

Enjeux et problématiques abordés en entretien, en formation, en équipe...

« L'École du Socle a pour objectif de donner aux élèves une culture commune, fondée sur les connaissances et compétences indispensables, qui leur permettra de s'épanouir personnellement, de développer leur sociabilité, de réussir la suite de leur parcours de formation, de s'insérer dans la société où ils vivront et de participer, comme citoyens, à son évolution. »

Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

La formation mathématique au lycée général et technologique vise deux objectifs :

- L'acquisition de connaissances et de méthodes nécessaires à chaque élève pour construire son avenir personnel, professionnel et citoyen, et préparer la poursuite d'études supérieures.
- Le développement de compétences transversales (autonomie, prise d'initiative, adaptabilité, créativité, rigueur...) et de compétences spécifiques aux mathématiques : **chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner, communiquer.**

Les compétences au lycée.

L'accompagnement personnalisé, les enseignements interdisciplinaires, les différents parcours favorisent un dialogue et des échanges entre les disciplines. Il ne s'agit plus d'une vision morcelée mais d'un enrichissement à partir des différentes disciplines.

Comment ?

Des pistes de réponses émanant de l'observation des classes et des échanges...

La résolution de problèmes est un cadre privilégié pour développer, mobiliser et combiner les compétences.

Etablir **une programmation** moins centrée sur les notions elles-mêmes et davantage sur la nature des problèmes que les élèves doivent savoir résoudre.

Dans les activités proposées en classe et les sujets d'évaluation, développer **les questions ouvertes où l'outil mathématique n'est pas donné dans la question posée**, ceci dans des situations d'enseignement variées : découverte d'une notion nouvelle, à travers l'identification d'un obstacle qu'elle permet de franchir, réinvestissement de notions antérieurement installées...

Cependant, pour prendre des initiatives, imaginer des pistes de solution et s'y engager sans s'égarer, **l'élève doit disposer d'automatismes**. En effet, ceux-ci facilitent le travail intellectuel en libérant l'esprit des soucis de mise en œuvre technique et élargissent le champ des démarches susceptibles d'être engagées.

Trois types d'activités sont souvent répertoriées, notamment dans les ressources thématiques des nouveaux programmes du collège : questions « flash », activités avec prise d'initiative et exercices d'application ou de réinvestissement.

Enseigner plus explicitement

Les objectifs du travail proposé aux élèves sont systématiquement explicités avec eux.

Les procédures efficaces pour apprendre sont explicitées et enseignées aux élèves à tous les niveaux de la scolarité.

La pédagogie est axée sur la maîtrise d'un savoir enseigné explicitement (l'élève sait avant de commencer une leçon ce qu'il a vocation à apprendre et il vérifie lui-même après la leçon qu'il a retenu ce qu'il fallait).

L'enseignement est progressif et continu ; la vérification de la compréhension de tous les élèves est régulière.

Référentiel de l'Education Prioritaire.

Pourquoi ?

Enjeux et problématiques abordés en entretien, en formation, en équipe...

Pour **développer la mémoire** de travail et favoriser le fonctionnement de la mémoire à long terme, il est conseillé de « *consacrer un temps suffisant aux répétitions, aux verbalisations qui guident l'action, à l'explication collective des conditions de réussite des tâches parce que réussir n'est pas comprendre* ».

Pour **lever les malentendus cognitifs**, « *il n'est pas rare qu'un élève réussisse une tâche sans pour autant entrer dans le travail cognitif attendu par l'enseignant, parfois à l'insu de celui-ci. Lorsque ces petits malentendus s'accumulent, les difficultés vont grandissantes.* »

Pour **tirer leçon de l'expérience**.

« *Certains élèves se contentent du "faire", quand d'autres ont compris que la phase qui suit, où l'on tire leçon de l'expérience, où on revient sur les erreurs et les procédures, est la phase la plus importante.* »

Expliciter ce n'est pas montrer, simplifier, guider, « *une adaptation des tâches dans le sens de la simplification, de la fragmentation, d'un surcroît d'aide, au lieu d'aider les élèves, vient accroître la différence par rapport aux autres élèves* ». Les situations pédagogiques sont d'ailleurs souvent construites pour permettre **à tous les élèves** d'être créatifs et de mobiliser leurs propres ressources, sans que soit induit une méthode experte ou une stratégie privilégiée.

Sources : Enseigner plus explicitement, l'essentiel en quatre pages
(Site de l'Ifé, Centre Alain Savary).
Chercheurs des laboratoires ACTé, CIRCEFT-ESCOL, GFEN...

Comment ?

Des pistes de réponses émanant de l'observation des classes et des échanges...

Le repérage des besoins liés à l'observation du travail de l'élève et de ses productions permet de structurer un accompagnement différencié articulé autour de différentes formes d'explicitation :

- où **l'élève s'explique à lui-même et explique à l'enseignant**.
« *Comment fais-tu ?* » Cette simple question posée à l'élève par l'enseignant favorise le **développement d'une capacité réflexive**. L'explicitation des procédures par les élèves rend leurs activités bien plus efficaces.
- où **les élèves s'explicitent entre eux** la manière dont ils s'y prennent pour réussir une tâche, l'explication va bénéficier à celui qui explique, du fait qu'il conscientise sa démarche en la mettant en mots. Pour les autres élèves, le dévoilement des « façons de faire » des autres peut permettre d'enregistrer pour eux-mêmes lors d'une nouvelle tâche similaire, dès lors que l'élève en percevra les similarités, bien évidemment.
- où **l'enseignant explicite** les apprentissages visés (pourquoi), les tâches, les procédures et les stratégies (comment) et les apprentissages réalisés (institutionnalisation) selon un scénario ajustable au fil du déroulement des activités et réactions des élèves.

<p>Utiliser les outils numériques pour construire les apprentissages</p> <p>L'Ecole doit se saisir des outils numériques qui se banalisent et les mettre à profit pour former les citoyens à leurs usages raisonnés, accomplissant ainsi ses missions fondamentales d'instruction, d'éducation et d'émancipation. Il y a là, pour toutes les disciplines, un véritable défi à relever de la maternelle au lycée. La mobilisation du numérique dans les situations d'apprentissage contribue au développement des compétences des élèves et interroge les pratiques pédagogiques. Il est donc important d'identifier les objectifs d'apprentissage pour lesquels l'apport du numérique est pertinent. La maîtrise des outils s'intègre ainsi dans une démarche globale et ne fait pas l'objet d'un enseignement spécifique décontextualisé.</p> <p style="text-align: right;">VADEMECUM : Les usages pédagogiques du numérique.</p>	
<p>Pourquoi ? Enjeux et problématiques abordés en entretien, en formation, en équipe...</p>	<p>Comment ? Des pistes de réponses émanant de l'observation des classes et des échanges...</p>
<p>« <i>Le numérique modifie le rapport au temps et à l'espace, la manière d'apprendre et de comprendre, mais aussi l'activité des élèves et la posture de l'enseignant. Au-delà de l'usage des matériels et des logiciels, s'est posée la question d'un enseignement de la science informatique. Dans l'enseignement au numérique, on pense souvent à une éducation sociétale liée à la protection des données ou au savoir-être sur les espaces partagés. Mais l'enseignement au numérique inclut aussi un apprentissage du code et de l'algorithmique. Si le code permet de représenter l'information sous différentes formes (nombre, texte, image, son...), il est essentiel de comprendre comment on produit l'information, comment on la stocke, comment on la transporte, comment on la traite, comment on l'exploite et bien-sûr qui peut avoir intérêt à l'exploiter...</i> »</p> <p style="text-align: center;">VADEMECUM : Les usages pédagogiques du numérique</p> <p>« <i>L'élève sait que des langages informatiques sont utilisés pour programmer des outils numériques et réaliser des traitements automatiques de données. Il connaît les principes de base de l'algorithmique et de la conception des programmes informatiques. Il les met en œuvre pour créer des applications simples.</i> »</p> <p style="text-align: center;">Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</p>	<p>Développer une autonomie dans le choix et dans l'utilisation des logiciels pour favoriser une intégration des TICE à la pratique habituelle et travailler la compétence « prise d'initiative ».</p> <p>Exploiter les facilités d'enregistrement des recherches et des productions d'élèves (documents vidéos, audios, tableau numérique...) pour s'appuyer sur celles-ci dans les phases d'institutionnalisation ou d'évaluation.</p> <p>Fournir aux élèves quelques notions fondamentales d'informatique et les sensibiliser aux questions de société induites.</p>

Expliciter les conditions de la réussite et développer des modalités d'évaluation permettant aux élèves de mesurer leurs acquisitions.

Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

- En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.
- Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.
- Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.
- Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation.
- Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.
- Incrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Pourquoi ?

Enjeux et problématiques abordés en entretien, en formation, en équipe...

« Pour être efficace et adaptée à ce qu'elle vise, toute formation, et même tout acte éducatif, réclame une évaluation des effets qu'elle produit et des actions qu'elle enclenche. Cette évaluation ne saurait se résumer à une suite chronologique de photographies des connaissances et des compétences de l'élève. Dans les différentes phases d'apprentissage, il est en effet nécessaire de disposer de repères et d'indicateurs permettant d'aider l'élève à savoir où se situent ses acquisitions et ses connaissances par rapport à ce qui est attendu de lui, ce qu'il maîtrise déjà et ce qu'il doit encore travailler ou apprendre. »

Conférence nationale sur l'évaluation des élèves.

Comment ?

Des pistes de réponses émanant de l'observation des classes et des échanges...

Toute modification dans le domaine de l'évaluation doit être pensée en tenant compte des **effets qu'elle aura sur l'orientation des élèves en fin de scolarité.**

L'évaluation ne peut pas se limiter à la validation d'une exécution correcte de procédures ou à l'énoncé rigoureux d'une définition ou d'un théorème. Ce type d'évaluation relève de l'interrogation écrite. Lors des contrôles (devoirs surveillés), il convient de **repérer et de valoriser l'ensemble des compétences** manifestées par l'élève.

L'évaluation doit renforcer l'image que chaque élève a de lui-même, **son identité positive, sa capacité à progresser**, quel qu'il soit.

Dans la correction des copies, **entrer davantage dans la démarche de l'élève** afin de l'aider à comprendre pourquoi ses choix n'ont pas conduit au résultat attendu.

Développer le travail collaboratif.

Le travail coopératif se définit comme une forme d'organisation conjointe du travail où chacun des opérateurs est responsable pour sa part, parce qu'elle est identifiable, mesurable et prédéfinie par un coordinateur, responsable et représentant de l'autorité alors que **le travail collaboratif** est une forme d'organisation solidaire du travail où chacun est responsable pour le tout, sans que la part individuelle puisse être systématiquement isolée, la coordination se faisant par ajustement mutuel.

Christine GANGLOFF-ZIEGLER - Les freins au travail collaboratif

L'intelligence collective est une « *intelligence partout distribuée, sans cesse valorisée, coordonnée en temps réel, qui aboutit à une mobilisation effective des compétences* »

Pierre LEVY - L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace

Pourquoi ?

Enjeux et problématiques abordés en entretien, en formation, en équipe...

Améliorer le climat scolaire pour refonder une école sereine et citoyenne [...] c'est combiner des actions portant sur les différents facteurs identifiés par la recherche : dynamique d'équipe, justice scolaire, coéducation, stratégies pédagogiques favorisant la coopération, pratiques partenariales ou encore qualité de vie dans l'école.

La coopération entre élèves est une entrée qui promeut des élèves acteurs de leur scolarité, de leur citoyenneté et de leurs apprentissages [...]

Coopérer c'est le pari du « faire ensemble », « vivre ensemble » et « apprendre ensemble ».

Memento agir sur le climat de classe et d'établissement par la coopération entre élèves au collège et au lycée.

Des études internationales récentes mettent en évidence que les valeurs sociales que sont la coopération, la collaboration, la solidarité, l'échange... constituent un réel enjeu de société pour le XXI^e siècle.

Les compétences du 21^e siècle - Danielle Ouellet, Sylvie Ann Hart

Comment ?

Des pistes de réponses émanant de l'observation des classes et des échanges...

Faire de la diversité une richesse par des modalités d'apprentissage favorisant les échanges fructueux entre élèves : tutorat, travaux réalisés en binômes ou en groupes hétérogènes, pédagogie de projet, échanges entre classes de voies ou de niveaux différents...

Travailler ensemble n'est pas une chose simple ou spontanément efficace. Elle nécessite **un apprentissage concernant la façon d'apprendre et de travailler ensemble**, la façon d'aider l'autre sans faire à sa place...

Situer l'action professionnelle dans un cadre collectif et une démarche de projet.

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

Coopérer au sein d'une équipe

- Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.
- Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.
- Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Pourquoi ? Enjeux et problématiques abordés en entretien, en formation, en équipe...	Comment ? Des pistes de réponses émanant de l'observation des classes et des échanges...
<p>Assurer la cohérence et l'efficacité de l'action éducative dans l'établissement.</p> <p>Permettre la continuité de la formation des élèves, notamment lors de l'accueil d'un nouveau collègue ou de l'accompagnement à l'entrée dans le métier de professeurs stagiaires ou contractuels.</p> <p>L'organisation des enseignements peut induire une vision cloisonnée et morcelée pour l'élève. Il est nécessaire d'aider l'élève à comprendre comment chaque discipline contribue à son épanouissement personnel, au développement de sa sociabilité, à la réussite de son parcours de formation, à son insertion dans la société et à sa participation comme citoyen à son évolution.</p>	<p>De nombreux professeurs de mathématiques sont engagés dans la vie de l'établissement : professeur principal, répartition dans les différentes instances de l'établissement (conseil pédagogique, conseil d'administration, CVL...), accompagnement personnalisé...</p> <p>La mise en place de supports partagés : évaluations et progressions communes, cahiers de cours uniques sur un cycle, projet d'accompagnement personnalisé...</p> <p>L'accompagnement personnalisé, les enseignements interdisciplinaires, les différents parcours favorisent un dialogue et des échanges entre les disciplines et assurent une cohérence entre elles.</p>